

---

## Gestion des finances publiques et des ressources humaines

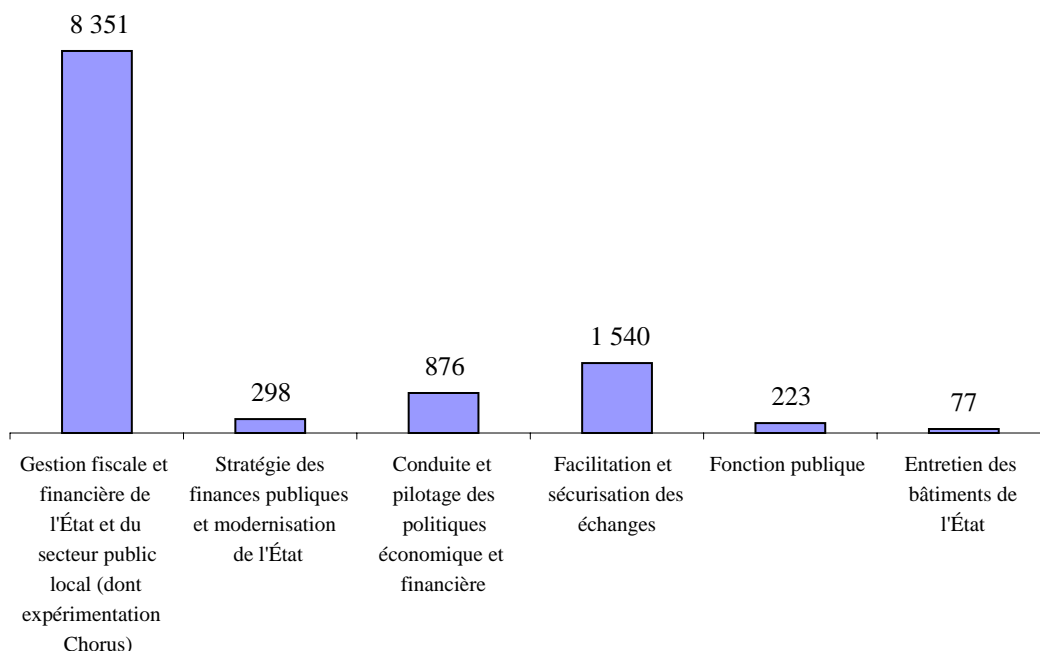
---

**Autorisations d'engagement : 11,635 milliards d'euros**  
**Crédits de paiement : 11,365 milliards d'euros**  
**Emplois de l'État : 148 194 équivalents temps plein travaillé**  
**Emplois des opérateurs : 1 482 équivalents temps plein**

La mission « Gestion des finances publiques et des ressources humaines » regroupe les crédits des politiques publiques relevant du périmètre du **ministère du Budget, des Comptes publics et de la Fonction publique**. Elle porte l'action « régalienne » de ce ministère, liée au recouvrement des recettes et au paiement des dépenses de l'État, ainsi que des activités d'état-major, de pilotage de la modernisation de l'État, d'expertise, de conseil, de contrôle et de soutien. Elle regroupe également les crédits de formation des fonctionnaires et de l'action sociale interministérielle.

### 1. Présentation de la mission et de ses objectifs (en millions d'euros)

Répartition des crédits de paiement par programme en 2009  
(en millions d'euros)



Les stratégies de performance de la mission se traduisent notamment par les principaux **objectifs** suivants :

- promouvoir le civisme fiscal, assurer la transparence des comptes publics et améliorer la qualité des services rendus aux usagers des administrations financière et fiscale avec le programme « **Gestion fiscale et financière de l'État et du secteur public local** » qui retrace les activités liées aux fonctions de calcul, de recouvrement et de contrôle des recettes de l'État, des collectivités locales ou de celles versées à l'Union européenne, le paiement des dépenses publiques et la tenue des comptes publics ;
- participer à l'élaboration du budget de l'État et au suivi de son exécution et être en charge de la construction, du développement, du déploiement et de la maintenance des applications budgétaires, financières et comptables interministérielles, ainsi que de celles permettant l'optimisation de la gestion des ressources humaines et de la masse salariale (programmes « **Stratégie des finances publiques et modernisation de l'État** » et « **Conduite et pilotage des politiques économique et financière** » qui intègre l'ensemble des fonctions d'état-major et de soutien) ;
- assurer la qualité et l'efficacité des fonctions d'expertise, de conseil, d'audit et de support ;
- améliorer l'efficacité de la lutte contre les fraudes douanières et la contrebande, en orientant l'action des services douaniers vers les secteurs à hauts risques sociaux et économiques (programme « **Facilitation et sécurisation des échanges** ») ;
- optimiser la formation des fonctionnaires et adapter les prestations sociales aux besoins des agents publics avec le programme « **Fonction publique** » qui regroupe les crédits mis à la disposition de la direction générale de l'Administration et de la Fonction publique (DGAFP).

Deux programmes ont été créés en PLF 2009 :

- le programme « **Gestion fiscale et financière de l'État et du secteur public local : expérimentation Chorus** » regroupe les crédits consacrés à l'expérimentation du système d'information financière de l'État Chorus dans les services de la direction générale des finances publiques (DGFIP) de la Loire-Atlantique ;
- le programme « **Entretien des bâtiments de l'État** » a pour finalité de regrouper sur un programme unique les crédits d'entretien immobilier, jusqu'à présent inscrits sur les budgets des différents ministères. Le regroupement progressif de ces crédits permettra d'améliorer l'entretien lourd des bâtiments de l'État.

## **2. Principales orientations pour 2009-2011 : efficacité des politiques et mise en œuvre de la révision générale des politiques publiques (RGPP)**

Le ministère du Budget, des Comptes publics et de la Fonction publique a participé activement à la mise en œuvre de la révision générale des politiques publiques : la maîtrise de la dépense publique constitue un objectif majeur du Gouvernement, qui justifie le rôle d'impulsion, de proposition, d'animation et d'accompagnement joué par le ministère chargé du budget dans le cadre de la RGPP.

L'objectif de ces mesures est d'améliorer le service rendu aux usagers, tout en améliorant la performance (**sur la période, 58 % des départs à la retraite ne seront pas remplacés**) et l'efficacité de l'action des services du ministère.

La direction générale des impôts et la direction générale de la comptabilité publique, qui représentent 80 % des effectifs du ministère, sont regroupées depuis avril 2008 au sein de la nouvelle **direction générale des finances publiques (DGFIP)**. Cette fusion constitue l'un des axes structurants de la modernisation du ministère. La fusion, déjà, effective depuis 2008 au niveau des structures d'administration centrale, se poursuivra dans le réseau des services déconcentrés, avec la mise en place progressive des directions locales unifiées et des guichets fiscaux unifiés et la mise en commun des moyens matériels (immobilier, informatique...) et des fonctions support. D'ici à 2012, dans chaque département, il y aura une seule direction au niveau départemental, et un guichet fiscal unique en lieu et place des centres des impôts et des trésoreries.

La période 2009-2011 verra également la poursuite des **grands chantiers informatiques de modernisation** des systèmes d'information de l'État : l'Agence pour l'informatique financière de l'État (AIFE) poursuivra le déploiement du système d'information financière de l'État Chorus (369 millions d'euros de crédits de paiement cumulés pour les exercices 2009 à 2011) et la DGFIP celui du système d'information fiscale Copernic (45 millions d'euros de crédits de paiement en 2009). L'Opérateur national de paye (ONP) poursuivra également la conception et l'élaboration d'un nouveau système d'information et de gestion de la paye (59 millions d'euros de crédits de paiement cumulés pour les exercices 2009 - 2011) fondé sur la normalisation des systèmes d'information ressources humaines (SIRH) et la réorganisation des processus paye et RH des différents ministères.

La **modernisation des procédures** des services du ministère sera par ailleurs résolument poursuivie, avec la généralisation progressive de la dématérialisation de la déclaration et du paiement des principaux impôts des particuliers et des entreprises. Les échanges d'actes et de données entre les notaires et les conservations des hypothèques seront également dématérialisés. Pour les douanes, le déploiement de l'application Delta permettra de généraliser d'ici à 2012 le dédouanement en ligne.

La **fonction achat** sera profondément rénovée, avec la mise en place d'une Agence des achats de l'État, chargée du pilotage et de la coordination des achats courants des administrations de l'État.

En matière de **fonction publique**, la direction générale de l'administration et de la fonction publique (DGAFP) mettra en place d'une véritable gestion prévisionnelle des effectifs et des compétences (GPEEC) avec la valorisation des compétences et de la performance des agents. La **gestion des ressources humaines** sera également modernisée, avec la prise en compte de la performance dans la rémunération des cadres, la diversification du recrutement (simplification et professionnalisation des concours, accroissement des échanges public-privé...) et l'évolution de la logique statutaire vers une logique de fonction publique de métiers.

S'agissant de la politique d'**action sociale interministérielle**, la DGAFP consolidera son offre de prestations, notamment en matière de garde d'enfants, de logement et de restauration.

## Plafonds 2009-2011

En millions d'euros	LFI 2008	2009	2010	2011
Autorisations d'engagement	<b>11 671,44</b>	<b>11 634,94</b>	<b>11 394,94</b>	<b>11 411,51</b>
Crédits de paiement	<b>11 233,02</b>	<b>11 365,43</b>	<b>11 540,37</b>	<b>11 529,71</b>

L'augmentation des crédits de paiement sur la période est principalement liée à la création du programme « Entretien des bâtiments de l'État ».